

# Pour nos retraites Le 13, le 14 et après On ne lâchera pas !

## On continue pour le retrait !

Après douze journées de mobilisation qui ont mis des millions de personnes dans la rue, le gouvernement poursuit son entêtement.

Aux manifestations, aux actions comme aux blocus lycéens qui se sont multipliés partout, il a répondu par une répression particulièrement brutale.

Mais ces violences policières et les centaines d'arrestations arbitraires qui ont émaillé les dernières semaines n'ont pas fait taire la contestation.

Cet entêtement du gouvernement est le signe d'un profond isolement et d'une fragilité inédite. Il est temps de donner le coup de grâce.

Il est temps de donner le coup de grâce. Le 14 avril, le Conseil constitutionnel doit rendre ses conclusions. Mettons-le au maximum sous pression en étant en grève et en manifestation le 13 avril, et en participant à toutes les initiatives prévues le 14 (manifestations, actions, grèves).

Quelles que soient les conclusions du Conseil Constitutionnel nous poursuivrons la mobilisation jusqu'au retrait : nous sommes déterminé·es à gagner et pour nos retraites, nous ne lâcherons pas !

## Contre le pacte, pour nos salaires et des moyens !

Notre victoire renforcera notre rapport de force pour aller plus loin, car nos revendications dépassent largement le seul retrait de la réforme des retraites ! Dans l'éducation, nous devons nous mobiliser massivement contre le Pacte, pour une revalorisation salariale pour toutes et tous, et contre la baisse généralisée des moyens.

Un rassemblement est d'ores et déjà prévu le mercredi 19 mars devant le Ministère de l'Éducation nationale.

### SUD éducation 93 appelle tous les personnels à :

✳️ participer à toutes les initiatives prévues, actions, manifestations, grèves contre la réforme des retraites ;

✳️ se mettre massivement en grève le 13 avril et à participer aux manifestations ;

✳️ participer à toutes les initiatives prévues le 14 avril, y compris en se mettant en grève ;

✳️ se réunir en Assemblées générales pour préparer dès maintenant les suites à donner à la mobilisation quelles que soient les conclusions du Conseil Constitutionnel ;

✳️ abonder les caisses de grève.